

VAGUE DE RÉPRESSION PATRONALE À LA S.N.C.F.

La grève des cheminots en juin dernier contre la «*réforme ferroviaire*» a, malgré son incapacité à empêcher l'adoption de la loi, démontré que la combativité des travailleurs du rail ne s'était pas émoussée. Depuis, dans les régions, de nombreuses luttes et grèves se multiplient contre les attaques patronales qui visent à imposer une productivité toujours croissante avec des suppressions d'effectifs, des moyens toujours plus limités, une maintenance toujours plus rognée. Cela affecte aussi bien les conditions de travail des cheminots que le service public rendu aux usagers dont la qualité et la sécurité sont menacées.

L'appétit des patrons est sans limite et ceux-ci planifient déjà les effets de la mise en place de la réforme ferroviaire qui découpera la S.N.C.F. en trois entités séparées et autonomes ainsi que de la nouvelle convention collective portant sur les conditions de travail, la précédente réglementation, le RH0077, ayant été purement et simplement abrogée par la loi votée en juin.

Mais la résistance des cheminots reste un obstacle de taille qu'il s'agit pour nos patrons d'éradiquer. Ainsi depuis plusieurs semaines les procédures disciplinaires se multiplient, cette répression, décidée et coordonnée au niveau national, vise clairement les grévistes et les militants les plus déterminés de la grève de juin et des mouvements plus récents.

Circuler dans des conditions de sécurité dégradées

Depuis le 6 juillet, en Picardie, les conducteurs de la ligne Paris-Beauvais - classée il y a quelques années comme la ligne la plus dangereuse de France - avaient obligé la S.N.C.F. à sensiblement augmenter les effectifs, surtout après l'agression presque meurtrière, en 2009, d'un cheminot. Depuis, la situation s'étant améliorée, la S.N.C.F. et la région socialiste de Picardie veulent supprimer 72 postes, fermer de nombreuses gares et exploiter les T.E.R. en agent seul, c'est-à-dire sans contrôleur ni agent d'accompagnement, le conducteur se trouvant seul pour gérer la conduite de son train, les incidents quotidiens et les centaines de voyageurs qu'il transporte. Il faut savoir que le métier d'agent du service commercial train, plus communément appelé contrôleur, consiste essentiellement en des tâches de sécurité, d'information et d'assistance aux voyageurs. La partie concernant le contrôle des titres de transport constitue une partie mineure du travail global effectué. La volonté patronale est d'accentuer le côté répressif afin de faire rentrer toujours plus d'argent dans les caisses. Descendus des trains qui circulent désormais sans eux, les contrôleurs, qui n'opèrent plus seuls mais en brigade volante de six ou sept agents, multiplient alors contrôles massifs et filtrages sur les quais. Ceux-ci n'effectuent alors plus de tâche de sécurité (fermeture des portes, assistance au conducteur et aux voyageurs en cas de situations critiques...) ni d'information aux voyageurs et deviennent des agents répressifs luttant contre la fraude et pour la préservation des recettes. Les mécaniciens de la ligne, avec le soutien des associations d'usagers et de l'inspection du travail, refusent à plus de 90% de circuler dans des conditions de sécurité dégradées et exercent leur droit de retrait. La réponse de la direction a été d'acheter le service d'huissiers présents quotidiennement et de mobiliser à grands frais des cadres briseurs de grève venant de toute la France pour harceler, provoquer les conducteurs grévistes et continuer à faire rouler les trains au mépris de la sécurité. Pour avoir qualifié certains jaunes de «*mercenaires*» et de «*miliciens*», deux militants C.G.T., dont le secrétaire du syndicat des cheminots de Creil, encourrent une radiation des cadres, c'est-à-dire un licenciement. D'autres agents sont menacés de sanctions graves. Le 23 septembre, 300 cheminots sont venus témoigner de leur soutien, tandis que les agents étaient convoqués devant le patron, la grève étant suivie par plus de 90% des conducteurs de Creil et Mitry et 70% des conducteurs de Paris-Nord.

À Lyon, la répression de la grève de juin touche dix militants syndicaux, tandis qu'une procédure disciplinaire a été lancée contre neuf conducteurs qui refusent de conduire des trains sans contrôleur ou agent d'accompagnement. Le 25 septembre, 300 cheminots lyonnais en grève se sont ainsi rassemblés devant la

direction régionale contre la répression antisyndicale et contre l'extension de la conduite à agent seul.

À Toulouse, dix-neuf cheminots font l'objet de procédures disciplinaires et pour certains de poursuites pénales basées sur des témoignages tellement approximatifs de cadres et de jaunes qu'il est apparu que trois des agents dénoncés n'étaient même pas présents à Toulouse lors des faits reprochés. À chaque convocation, des débrayages et rassemblements de soutien sont organisés.

Enfin, en Auvergne, près de 180 procédures disciplinaires sont en cours pour divers faits de grève.

Cette liste est loin d'être exhaustive, mais ce qui est aujourd'hui certain, c'est que l'esprit de résistance et la volonté de lutter sont toujours bien présents chez les cheminots et que cela inquiète toujours le patron. Malgré la répression qui s'accroît, la mobilisation ne faiblit pas et, à chaque fois, les manifestations de soutien sont largement suivies.

La solidarité est notre force contre la répression aujourd'hui et dans nos luttes demain!

Voie libre
Liaison des cheminots de la F.A.
